

VOLLEYBALL



NATIONAL



FÉMININ

28 MARS

9H / 17H

L'HUISSERIE

29 MARS FINALES 9H / 12H



UGSEL Nationale
277, rue Saint-Jacques 75240 PARIS Cedex 05
Tél : 01. 44. 41. 01. 95





RENSEIGNEMENTS GENERAUX

Comité Ugsel Mayenne

109 bis avenue Pierre De Coubertin -53000 LAVAL

ORGANISATEUR

Alexandra RADÉ- directrice départementale UGSEL 53 ☎ : 07.67.53.36.38 /
ugselmayenne53@gmail.com

Référent local : Hervé BLOTTIERE – Lycée Avesnières ☎ : 06.23.06.08.18./
herve.blottiere@gmail.com

LIEUX DE COMPETITION

- **Complexe sportif Espace Hobbysport**
Chemin du Fougeray, 53970 L'Huisserie

ACCUEIL

LE MERCREDI 27 MARS 2024

- Accueil des délégations (équipes et encadrements) **Amphithéâtre Jeanne de Hercé -51, Rue d'Avesnières 53000 LAVAL -de 16h30 à 18h00**. Passage d'un encadrant pour les vérifications des engagements, documents administratifs.

ACCES POUR ACCUEIL

En car : Salle polyvalente de Laval - Place de Hercé - 53000 LAVAL.

QUESTIONNAIRE

Questionnaire et Règlement : Les responsables d'équipe doivent répondre au questionnaire de participation (**par mail** svp) pour le **lundi 11 mars 2024** au plus tard

- UGSEL MAYENNE : ugselmayenne53@gmail.com
- Un Chèque à l'ordre de l'UGSEL MAYENNE

Adresse postale :

- COMITE UGSEL MAYENNE

109 bis avenue Pierre De Coubertin 53000 LAVAL

- Virement bancaire :

IBAN : FR76 1548 9047 6400 0227 9774 097

IMPERATIVEMENT avant le **lundi 11 mars 2024**

L'hébergement est à réserver par vos soins, éventuellement avec le lien suivant :
<https://www.laval-tourisme.com/votre-sejour/ou-dormir>

HEBERGEMENT

Chaque établissement gère son hébergement et ses déplacements
 Pas de navettes proposées par l'organisateur. Les équipes doivent être autonomes.

Mercredi et jeudi :

Dîners et déjeuner au lycée. (Lycée Avesnières - 51, rue d'Avesnières - 53000 LAVAL)

Vendredi

Déjeuner panier repas.

RESTAURATION/DEPLACEMENTS

NB : les petits déjeuners seront pris sur les lieux d'hébergement.

Les frais de restauration sont inclus dans le pack. Il est obligatoire pour tous les participants. Il comprend 4 repas.

Pas de remboursement en cas de désistement.

DROIT D'ENGAGEMENT

14 € par compétiteur.



PASTORALE	Un temps autour des valeurs sera consacré lors de l'accueil et des rencontres.
CONVIVIALITE	Chaque enseignant est invité à apporter une spécialité de sa région, elle sera partagée lors du temps convivial le jeudi 28 mars, apéritif des régions 18H45.
PHOTOS ou VIDEOS	Des photos et vidéos seront prises lors de la compétition. La participation des licenciés aux compétitions UGSEL entraîne la cession du droit à l'image. En cas de refus, merci de prévenir l'organisation par avance par écrit.
CADEAU/SOUVENIR	Chaque participant se verra remettre un cadeau souvenir.
PREMIER SECOURS	Chaque équipe doit se sentir concernée par les gestes de premiers secours et est invitée à se munir d'une trousse de secours pour la prise en charge de blessures bénignes. En cas de nécessité, les urgences seront assurées par les services locaux.
RESPONSABILITE	Les accompagnateurs (Professeurs d'EPS, parents ou autres) ainsi que les chefs d'établissement sont directement responsables de la tenue de leurs joueuses et de tout dégât que ces dernières pourraient causer au cours de leur séjour. De plus, l'organisation décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol.
MATERIEL	L'accès aux aires de pratiques se fait avec des chaussures propres et adaptées.
PRIMES KILOMETRIQUES	Nouveauté (décision CNAS de septembre 2023) : La prime kilométrique versée en 2024 pour la participation aux championnats nationaux sera calculée sur l'ensemble des championnats organisés au regard de 2 critères : - le nombre d'élèves déplacé(e)s par l'AS, - la distance aller-retour (référence Dicoroute) entre l'AS et le lieu du championnat. L'objectif est de redistribuer l'ensemble du budget alloué chaque année et d'augmenter la prime pour les AS venant de loin.



RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES

Se référer aux règlements sportifs de l'UGSEL 2023-2024 sur le site :

<https://www.ugsel.org/>

REGLEMENTS

Tous les enseignants sont invités à prendre connaissance des règlements communs aux sports collectifs et les règlements spécifiques du Volley-Ball sur le site de l'UGSEL nationale.

REPRESENTANT DU BUREAU NATIONAL

DELEGUES SPORTIFS RESPONSABLES DES JO – CTN

LICENCES

L'accueil sportif ne peut se faire qu'après passage à l'accueil administratif. Les licences élèves **inscrits sur USPORT** (modifiable jusqu'au 24 mars 2024) et licences encadrants seront vérifiées avant la compétition et **cette vérification est obligatoire.**

Tous les licenciés doivent pouvoir prouver leur identité à toutes les compétitions.

ARBITRAGE

Chaque équipe qualifiée se doit de fournir un jeune officiel, qui peut être joueur (un chèque de 300 €) sera demandé au début de la compétition et restitué après validation du jeune officiel.

CERCLE DU RESPECT

Avant chaque match, tous les participants à la rencontre (joueurs-officiels, encadrants) se réuniront au centre du terrain en formant un cercle (Le Cercle du Respect). Echauffement commun des 2 équipes en championnat Promotionnel. Check des joueurs, officiels et encadrants à la fin des matchs.

PROCEDURE DISCIPLINAIRE ET JURY D'APPEL

Se référer aux articles 28 et 29 du Titre V des Règlements Généraux

CHARTRE ETHIQUE ET SPORTIVE

Toute participation à un championnat national implique l'acceptation de la Charte Ethique et Sportive

TENUE ET HYDRATATION

Dans la mesure du possible, il est souhaitable que chaque équipe prévoit :

- **Un jeux de maillots** numérotés et de couleurs différentes.
- **Deux sifflets** pour ses jeunes officiels.
- **Ballons**

Nous demandons à chaque compétiteur de venir avec sa gourde pour s'hydrater pendant la compétition.

RESPONSABILITE

Les accompagnateurs (professeurs d'EPS, parents, et autres) ainsi que les chefs d'établissements sont directement responsables de la tenue de leurs équipes et de tout dégât que ces derniers pourraient causer au cours de leur séjour. L'organisation décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol.

LUTTE CONTRE LE DOPAGE

Les licenciés UGSEL peuvent faire l'objet d'un contrôle antidopage au cours de ce championnat suivant les modalités arrêtées par l'Agence Française de Lutte contre le Dopage. Dans cette éventualité il est rappelé que tout participant à un championnat national suivant ou ayant suivi un traitement médicamenteux doit pouvoir produire l'ordonnance prescrivant ces médicaments.



UGSEL
Fédération Sportive Éducative
de l'Enseignement Catholique

CHARTRE

ÉTHIQUE ET SPORTIVE

Un championnat Ugsel est une compétition sportive mais aussi un moment privilégié de rencontre, de partage, de convivialité, dans la logique des valeurs prônées par le projet éducatif de l'Ugsel ancré dans celui de l'Enseignement catholique.

Chaque participant, détenteur d'une licence sportive, représente son établissement. Il est, de par son comportement sur et en dehors du terrain, acteur du bon déroulement de la compétition et des protocoles mis en place en s'interdisant notamment la consommation de produits à risque (dopage, alcool, tabac et autres produits).

Cette charte implique aussi l'acceptation des propositions de l'organisateur en matière d'hébergement et de restauration, ainsi que la participation à l'animation pastorale et aux événements d'ouverture culturelle éventuels.

Le **jeune** s'engage à être respectueux du jeu, des règles, de lui-même et de tous les acteurs de la compétition (partenaires, adversaires, juges ou arbitres, bénévoles...).

L'**adulte** est responsable du comportement des jeunes qui lui sont confiés et garant du respect des règles éthiques et sportives. Il agit par délégation de son **chef d'établissement**.

L'**organisateur** s'engage à tout mettre en œuvre pour que la manifestation se déroule dans le respect des cahiers des charges, tout en favorisant l'accueil et la convivialité.

La présente charte devra être validée par toute association sportive participant à une compétition organisée par l'Ugsel.



ÉDUIQUER ... TOUT UN SPORT !

UGSEL
FÉDÉRATION SPORTIVE ÉDUCATIVE DE L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE
277 RUE SAINT JACQUES - 75240 PARIS CEDEX 05
TÉL. : 01 44 41 48 50 - www.ugsel.org



PROGRAMME GENERAL

MERCREDI 27 MARS 2024

16H30 à 18h00 : Accueil des équipes Amphithéâtre Jeanne de Hercé à LAVAL-Vérification des licences

18h15 : Cérémonie d'ouverture - Réunion Technique - Tirage au sort des matchs

19h30 : Repas au self du lycée Avesnières

JEUDI 28 MARS 2024

8h30 / 17h30 : Matches en continu salle omnisport, Chemin du Fougeray, L'HUISSERIE 53970.

11h00 – 14h00 : Restauration LAVAL Lycée Avesnières.

18h45 : Temps de convivialité, apéritif des régions.

19h00 : Restauration au self du lycée Avesnières.

18h00 : Réunion technique - Jeunes officiels et arbitres

20h15 : Tournoi Volley assis.

VENDREDI 29 MARS 2024

78H00 : Ouverture salle omnisport, Chemin du Fougeray, L'HUISSERIE 53970

8h30-12h30 : Matches (finales) dans salle omnisport, Chemin du Fougeray, L'HUISSERIE 53970

12H45 : Remise des récompenses et clôture du championnat salle omnisport, Chemin du Fougeray, L'HUISSERIE 53970

Dans un esprit de convivialité nous souhaitons que toutes les équipes assistent à l'intégralité de la remise des récompenses.

13h30 : Distribution des paniers repas.

